

Derrière la campagne de désinformation contre Reporters sans frontières (RSF), Progressif Media, une boîte d'influence sulfureuse hébergée par Vivendi, le groupe contrôlé par Bolloré

jeudi 1er août 2024, par [DIAZ Nicolas](#), [FROGER Arnaud](#), [Reporters sans frontières \(RSF\)](#) (Date de rédaction antérieure : 4 juillet 2024).

En enquêtant sur un faux site créé pour nuire à Reporters sans frontières (RSF), notre organisation a découvert une vaste campagne de discrédit orchestrée par une société qui, sous couvert de "communication", mène en réalité des opérations d'influence en utilisant des techniques rappelant celles des officines du Kremlin en matière de désinformation. Cette société n'est pourtant pas liée à la Russie. Elle est hébergée en plein cœur de Paris, par Vivendi, le groupe contrôlé par la famille de Vincent Bolloré.



Jamais dans l'histoire récente de RSF, l'organisation n'avait reçu autant de messages d'insultes et de haine, alimentés par des [contre-vérités](#). Une déferlante intervenue à la suite de la [décision](#) du Conseil d'État du 13 février 2024, sur requête de RSF, enjoignant au régulateur de l'audiovisuel français (Arcom) de mieux faire respecter l'indépendance et le pluralisme sur *CNews*.

Cette décision n'est que la conséquence logique d'une mauvaise application de la loi face aux dérives constatées ces dernières années sur la chaîne, portant atteinte aux principes cardinaux du journalisme. Mais la réponse du groupe Bolloré ne s'est pas fait attendre. Les émissions d'*Europe 1* et de *CNews* ont relayé nombre de propos caricaturaux relatifs à cette décision de justice, culminant en une du *Journal du Dimanche* [stigatisant RSF](#) comme fossoyeur de la liberté d'expression.

Si l'instrumentalisation de cette décision a pu susciter de telles réactions, la découverte, par hasard, d'un faux site de RSF nous a mis sur la piste d'une campagne en ligne bien plus organisée que spontanée, orchestrée par une agence dite de communication, Progressif Media. Cette société est hébergée dans les locaux de Vivendi. Le groupe contrôlé par Vincent Bolloré en est même actionnaire.

En effet, une semaine après cette décision historique envers l'Arcom, une page avec un nom de domaine usurpant celui de RSF, détournant le logo et utilisant la charte graphique de l'organisation,

est mise en ligne. Rebaptisée *“Sectaires sans frontières”*, RSF y est accusée d’ouvrir la porte au *“fichage des journalistes”* et de vouloir *“modifier le paysage audiovisuel français selon sa vision du pluralisme”*. Progressif Media ayant pris soin de payer une campagne à la régie publicitaire de Google, la page sponsorisée apparaît rapidement parmi les premiers résultats d’une recherche Google. Une contrefaçon bien exposée pour induire en erreur. Trompeuse donc, mais aussi malveillante. À la fin du faux communiqué en ligne, les *“contacts presse”* renvoient vers deux numéros massivement signalés pour des tentatives d’arnaques.

“Contrefaçon, dissimulation, cybersquatting, troll, désinformation... L’agence Progressif Média utilise toute la panoplie des pires pollueurs du débat public. Se cachant derrière des initiatives soi-disant citoyennes, elle mène en réalité des campagnes d’influence et de désinformation, comme celle visant RSF. Vivendi, qui héberge et est actionnaire de cette agence cautionne-t-elle ces méthodes et ces agissements ? Participe-t-elle au financement de ces campagnes alors qu’elle négocie actuellement le renouvellement de ses chaînes sur la TNT ? On ne peut plaider la défense de l’information devant la représentation nationale d’un côté et se rendre, même indirectement, complice de son affaiblissement de l’autre.

Arnaud Froger, Responsable du bureau investigation de RSF



Après quelques jours d’enquête technique, nous découvrons qu’il existe en réalité, non pas un, mais cinq noms de domaine usurpant la marque déposée RSF. Peu probable dès lors qu’il s’agisse d’une initiative isolée. Les recherches nous permettent d’identifier la société qui gère les noms de domaine, le réseau de diffusion de contenu (*Content Delivery Network*), les serveurs de noms (*Name Servers*), l’hébergeur, le serveur web utilisé et finalement la véritable adresse IP du faux site.

Une campagne de discrédit multisupport

Ces découvertes vont rapidement permettre d’identifier l’origine de cette fausse page de dénigrement de RSF. Les caractéristiques techniques et le modus operandi établis sont très proches, voire similaires, à celui d’un nombre très restreint de sites, parmi lesquels on compte deux noms de domaines inactifs faisant référence à Jean-Marie Le Pen, fondateur du parti d’extrême droite le Front national. Les sites actifs comprennent celui des Corsaires de France, un projet visant à lutter contre les Sleeping Giants – collectif de citoyens anonymes incitant les marques à retirer leurs annonces des médias tenant des discours de haine –, ou encore celui du collectif Fan de CNews, qui promeut la chaîne et ses principales figures sur les réseaux sociaux.

“Il est cocasse d’avoir trouvé que le faux site de RSF est concrètement hébergé sur le même serveur web que le site de Fan de Cnews. La dissimulation de l’adresse IP d’un serveur web est d’ordinaire une technique utilisée par certains groupes de cybercriminels à la solde de régimes totalitaires. Ces groupes sont connus pour mener des campagnes de désinformation voire de hameçonnage (“Phishing”) via l’usurpation de noms de domaine avec un objectif principal : porter préjudice à la

démocratie.

Nicolas Diaz, Responsable de la sécurité numérique de RSF

[Sur X](#), le 20 février, à la veille de la mise en ligne du faux site de RSF, les Corsaires sont les premiers à utiliser des visuels baptisés "*Sectaires sans frontières*". Au cours de la même journée, une